

On ne l'a pas dit avec des fleurs - 12/02/2011

Anthisnes - C'est sur la participation de Hody à l'opération «village fleuri» que les crispations ont été ressenties à Anthisnes.

On ne s'est pas envoyé que des fleurs au conseil communal d'Anthisnes. Pourtant il en était question ce mercredi soir. Le dernier point revenait sur une proposition de l'opposition MR-IC. Lors du précédent conseil, le groupe avait proposé la candidature de Hody au concours «village fleuri». La majorité avait fait preuve d'intérêt mais avait demandé un temps de réflexion nécessaire à l'adaptation du projet.

Mercredi, la majorité est donc revenue sur le sujet mais en le modifiant sur un point essentiel : pas question de faire des jaloux! Si le projet passe, ce sera sur l'ensemble de la commune et pas sur le seul village de Hody. Impossible, estime l'opposition qui a planché sur le sujet. L'ARPH, l'Association royale des professionnels de l'horticulture, offre 1 500 à 2 000 fleurs pour un village. Pas pour une commune. Françoise Keysers (MR-IC) insiste en donnant un exemple : on a fait une dalle multisport à Limont et pas dans les autres villages. *«Sur une commune de 3 707 hectares, cela fait une demi-fleur à l'hectare. L'association propose de choisir un village pour qu'il y ait un effet de masse.»* Pour la majorité, c'est «niet». Françoise Keysers a alors demandé une suspension de séance. Carine Lodewyckx (PS-IC) semble même partager le point de vue de l'opposition. Mais la majorité a décidé de ne pas bouger d'un iota. Au final, il n'y aura donc pas de village fleuri. Dommage... La majorité s'est peut-être braquée sur ce point. Et l'argument de l'égalité entre les villages est assez faible. Impossible de faire un club de foot, une école, une bibliothèque... dans chaque village. Alors quelques centaines de fleurs pouvaient-elles créer des tensions dans la commune?

Boni trop important?

Un peu plus tôt, Michel Evans, l'échevin des Finances, avait présenté le budget 2011 de la commune. Une partie importante du budget à l'extraordinaire sera dédiée au projet Omalius largement subsidié sur certains postes. L'opposition s'est focalisée sur le montant du boni. Selon Françoise Keysers, il est beaucoup trop élevé : *«vous épargnez sur le dos du contribuable»*. Une remarque qui n'a pas facilité la suite des débats. *«Vous avez 34 % de recettes en plus des dépenses.»* Le collègue a argumenté par la nécessité d'avoir une trésorerie suffisante pour la gestion au quotidien. *«Ton comparatif est abusif, a répliqué Marc Tarabella. Chaque année, tu racontes la même chose. C'est comme un vieux disque rayé.»* Le conseil a aussi voté la diminution de l'impôt sur les personnes physiques. Il passe de 8,8 % à 8,5 % : soit des broutilles comme nous l'avions déjà présenté. Ce qui a aussi fait dire à Marc Tarabella *«qu'il faut cesser de diaboliser l'impôt. Il sert à fournir des services publics de qualité.»* E.H.

(L Avenir)